

Cours de l'analyse du discours
Destinés aux étudiants de 3^{ème} année de licence
Spécialité linguistique amazighe
ADJAOUT Rachid

Introduction

L'hégémonie de la linguistique saussurienne dans l'étude de la langue depuis l'apparition du cours de linguistique générale en 1916 a duré pratiquement presque un demi-siècle. Même si cette linguistique a provoqué une rupture dans les études sur la langue qui étaient tributaires à un moment donné d'un enseignement grammatical, elle demeure aujourd'hui emprisonner dans le principe de l'immanence.

L'enfermement de la linguistique saussurienne dans le concept dichotomique linguistique / extralinguistique a fait perdre à celle-ci de sa netteté. La recomposition du champ de l'étude du langage dont la linguistique n'est désormais plus qu'un domaine parmi d'autres. L'ensemble des mutations qui ont survécu dans le champ de réflexion des sciences du langage a joué un rôle très déterminant dans la configuration et la constitution de champs de recherche autonomes dont l'objet d'étude est entre autres (la pragmatique, la linguistique textuelle) le discours.

Le discours s'inscrit de manière générale dans le cadre de l'évolution des sciences du langage à partir des années 1960. L'analyse du discours entretient avec la linguistique des rapports complexes qui sont souvent en situation de redéfinition. En effet, il s'agit d'un mouvement scientifique qui se situe à la croisée des chemins, ayant son objet, ses contours méthodologiques et ces concepts, qu'une discipline circonscrite comme un bloc homogène.

En dépit de la diversité des approches en analyse du discours, des théories et des notions qui y sont impliquées, toutes les voies convergent vers une définition unique de son objet d'étude. M. Grawitz soutient d'ailleurs que toutes les recherches dans le domaine « (...) *partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais des textes. Or un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours* ».

La question du discours n'est pas énoncée dans le cours de linguistique générale de F. De Saussure qui circonscrit le domaine de la linguistique comme une étude de la langue, elle-même définie comme un « *système de signes* ». Sa théorie repose sur une opposition *langue/parole* qui recoupe l'opposition *société/individu*. La recherche en linguistique s'oriente ainsi vers l'étude du système de la langue par opposition aux manifestations individuelles de la parole. La séparation langue/parole présuppose du coup une opposition entre ce qui est social et ce qui est individuel. Par rapport à cette opposition, le discours est le tiers-exclu.

La première mise en cause de l'opposition saussurienne qui réhabilite la parole apparaît en 1909 chez Charles Bally, dans son traité de stylistique. Celui-ci expose les

principes d'une linguistique de la parole qui ouvre la voie de la recherche sur les relations entretenues par le sujet parlant, son discours et son contexte.

Chez Guillaume G. on trouve la notion de l'acte de discours, qui tend à apporter plus de précision sur la place du sujet parlant ; mais cette théorie ne dépasse pas celle de Saussure. C'est chez les formalistes russes, par contre, que se développe à partir de 1915 une recherche sur les structures narratives de la littérature orale et écrite. En 1928, on découvre, dans l'étude sur la morphologie du conte russe de V. Propp, l'ambition de dépasser le principe de l'immanence pour s'orienter aux *vastes ensembles discursifs* que sont les textes, afin de rendre compte de l'organisation syntaxique et sémantique d'un texte.

Benveniste É. qui effectue des recherches sur la théorie de l'énonciation et la sémiologie de la langue, en partant de la philosophie analytique et en particulier de la théorie des actes de parole de l'anglo-saxon Austin J. L., contribue à introduire dans la linguistique française un thème nouveau qui représente aujourd'hui ce qu'on appelle communément l'analyse du discours. Aborder cette analyse, c'est se confronter à une multitude de questions fondamentales de type :

- Qu'est-ce que le discours ?
- Quelles sont les principales approches en analyse du discours ?

I- Qu'est-ce que le discours ?

A/- Définitions

La notion de discours est très problématique aujourd'hui, car elle renferme plusieurs acceptions. D'ailleurs, elle s'applique à toutes sortes de production langagière. Cependant, il n'est pas nécessaire de s'engouffrer dans des détails qui pourraient nous écartier trop longtemps du sujet. On se contentera des emplois les plus courants du discours en sciences du langage. À ce sujet, D. Maingueneau (1976 : 11) en propose six parmi les plus courants :

- 1- Discours : synonyme de parole saussurienne, surtout en linguistique structurale ;
- 2- Discours : unité linguistique transphrastique indépendante du sujet ;
- 3- Au sens harrissien, « *discours désigne des suites de phrases considérées du point de vue de leur enchaînement. Il s'agit au fait de l'intégration de « discours 2 » à l'analyse linguistique ;*
- 4- Discours, suite de phrases rapportées à ses conditions de production, se définit par opposition à « *énoncé* », qui exclut de telles conditions. Cette acception est la plus courante en analyse du discours, spécialement dans l'approche adoptée par l'école française ;
- 5- Dans la théorie de l'énonciation (Benveniste : 1966), « *discours* » réfère à la mise en fonctionnement de la langue et est donc inséparable de l'instance d'énonciation (tout ce qui réfère au *je-tu, ici maintenant* du locuteur). Dans cette approche, « *discours* » s'oppose à « *récit* » (histoire), qui se caractérise par l'absence de marque de subjectivité.

1- Le discours

Si le récit semble se raconter de lui-même (tout se déroule comme si aucun sujet réel ne parlait), le discours se caractérise par une énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et par la volonté du locuteur d'influencer son interlocuteur.

2- Le texte

Le texte est l'objet de l'analyse du discours. C'est un ensemble d'énoncés qui constituent un propos écrit ou oral.

3- L'énonciation

L'énonciation désigne les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé, i.e. tous les phénomènes de subjectivité dans le langage. L'énoncé est le produit de l'énonciation. Un texte énoncif serait un texte dépourvu de marque d'énonciation.

4- Les déictiques

Les déictiques sont les marques identifiables qui permettent au destinataire d'être informé sur l'interlocuteur et les conditions spatio-temporelles de l'énonciation.

5- Le contexte

Le discours est un système d'énoncés qui rattache le texte à son contexte, i.e. à ses conditions de production et de réception, traduisant une position sociale ou idéologique.

B/- Les caractéristiques du discours

Plusieurs caractères caractérisent le discours : le positionnement, l'inscription et l'intertextualité.

1- Le positionnement

Le positionnement renvoie à la situation sociologique de l'énonciateur relativement à un groupe social donné.

2- L'inscription

L'inscription d'un discours renvoie à la qualité de son support.

3- L'intertextualité

L'intertextualité renvoie au régime de relations qui règle les rapports que les textes entretiennent entre eux, avec d'autres types de textes, de discours (on peut également parler de généalogie ou de positionnement).

II- Le discours : Essai d'une définition

L'instabilité de la notion de discours rend dérisoire toute tentative de donner une définition précise du discours et de l'analyse du discours. On peut dans ce cas expliquer pourquoi le terme de discours recouvre plusieurs acceptions. Selon les chercheurs ; certains en ont une conception très restreinte, d'autres en font un synonyme de "texte" ou "d'énoncé".

On peut déjà dire que le discours est une unité linguistique de dimension supérieure à la phrase (transphrastique), un message pris globalement. Pour L. Guespin (1977 : 10), c'est ce qui l'oppose à l'énoncé ; i.e. que : « *l'énoncé, c'est la suite de phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne* ».

Le terme de « *discours* » désigne aussi un ensemble d'énoncés de dimension variable produites à partir d'une position sociale ou idéologique ; comme c'est le cas par exemple de la déclaration d'une personnalité politique ou syndicale. Par discours, on envisage aussi la conversation comme type particulier d'énonciation. En partant du mode de fonctionnement de l'énonciation, Benveniste (1966) oppose le discours à la langue qui est un ensemble fini relativement stable d'éléments potentiels. C'est le lieu où s'exercent la créativité et la contextualisation qui confèrent de nouvelles valeurs aux unités de la langue. Il définit ensuite l'énonciation comme étant : « *l'acte individuel par lequel un locuteur met en fonctionnement le système de la langue ; la conversation de la langue en discours* » (1970 : 12, 13).

Le discours dira-t-il, est cette manifestation de l'énonciation chaque fois que quelqu'un parle. Cette définition de Benveniste semble entretenir un lien avec celle de J. M. Adam (1989) énoncée de la manière suivante : « (...) *un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles mais surtout comme une acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps)* ».

II- 2- Discours et texte

Le terme discours auparavant ne se référait qu'à une production orale. De nos jours, celui-ci recouvre non seulement le discours oral et écrit ; i.e. qu'il s'applique aux énoncés oraux et écrits. C. Fuchs (1985 : 22) qui ne fait pas de distinction entre texte et discours avance la définition suivante : « *objet concret, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques)* ».

Il paraît qu'il n'y a pas de mot plus polysémique que « *discours* » dans le champ de la linguistique. En effet, ce terme connaît non seulement des emplois

variés mais aussi des délimitations assez floues. De cette pluralité de définitions, il se dégage chez tous les auteurs que le discours désigne toute réalisation orale ou écrite par un sujet, de dimension de la phrase ou au-delà (succession de phrases : texte) et ainsi que le contexte. Pour M. Arrivé (1986 : 233) : « *Le discours peut être conçu comme une extension de la linguistique ou comme un symptôme d'une difficulté interne de la linguistique (particulièrement dans le domaine du sens), rendant nécessaire le recours à d'autres disciplines* ».

Le discours apparaît comme un prolongement de la grammaire textuelle vers une dimension transphrastique. Dans ce cas, il renvoie à d'autres notions que l'on appelle « *cohérence discursive* » ou « *cohérence textuelle* » dont l'unité d'existence résulte de l'articulation d'une pluralité de structures transphrastiques, en fonction de conditions de production particulières.

La grammaire de texte qui étudie la cohérence des énoncés a pour objet le discours considéré comme une unité totalisante. La naissance d'une linguistique de l'énonciation a apporté un souffle nouveau dans la façon d'aborder le discours. En effet, avec la prise en charge des conditions de production, le discours était désormais défini comme toute production (verbale ou non verbale) d'énoncés accompagnés de leurs circonstances de production et d'interprétation. C'est à partir de cette période que l'objet de l'analyse du discours ne consistait plus à rechercher ce que dit le texte, mais la façon dont il le dit.

D'un point de vue pragmatique, le texte est un ensemble culturel qui renvoie à des données d'origines variées, pas seulement linguistiques. C'est pourquoi le texte tout comme le discours est, selon une visée pragmatique, défini comme : l'utilisation d'énoncés dans leur combinaison pour l'accomplissement d'actes sociaux. Le discours remplit trois fonctions :

- Une fonction propositionnelle (ce que disent les mots) ;
- Une fonction illocutoire (ce que l'on fait par les mots : accuser, ordonner, demander l'information, etc.) ; par acte illocutoire, s'instaure une relation, un rapport entre les interactants ;
- Une fonction perlocutoire (le but visé), agir ou chercher à agir sur l'interlocuteur.

On peut déduire de ces définitions que l'analyse du discours consiste à étudier des conduites communicatives et à rendre compte des combinatoires produites par l'interaction des contraintes et des choix fait par l'énonciateur. Elle est au cœur des relations qui existent entre un comportement culturel et des discours sociaux. C'est dans ce cadre que le discours est conçu par les théoriciens de l'énonciation et de la pragmatique comme un ensemble d'énoncés considérés dans leurs dimensions interactive, leur pouvoir d'action sur autrui, leur inscription dans une situation d'énonciation dont les paramètres sont : *l'énonciateur, l'allocutaire, le moment de l'énonciation et le lieu de l'énonciation*. En d'autres termes, toute communication est

une situation qui met en jeu des acteurs sociaux, des positions et des relations entre un émetteur, un ou plusieurs récepteurs et le contexte externe ou interne de la communication.

C'est donc dire que le sens d'un discours n'est pas donné par la langue : il est plutôt découvert par le destinataire grâce aux multiples points de repères que le destinataire y a placé pour exprimer ce qu'il veut dire. Selon D. Maingueneau (1989 : 18) : « *Tout discours peut être défini comme un ensemble de stratégies d'un sujet dont le produit sera une construction caractérisée par des acteurs, des objets, des propriétés, des événements sur lesquels il s'opère* ».

De tout ce qui précède, on peut retenir que la notion de discours n'est donc pas stable. Ce terme en globe à la fois plusieurs acceptions et une variabilité de discours qui empêchent toute tentative d'harmonisation des points de vue autour d'une définition unique qui serait acceptable pour tous les chercheurs. Cette diversité trouve son explication dans le fait que la linguistique du discours désigne non pas une discipline qui aurait un objet bien circonscrit, mais plusieurs approches entretiennent d'une certaine manière quelques liens spécifiques.

Face aux difficultés de circonscrire l'objet d'étude de l'analyse du discours, D. Maingueneau (1996 : 8) avance les raisons suivantes : « *Les difficultés que l'on rencontre pour délimiter le champ de l'analyse du discours viennent pour une part d'une confusion fréquente entre « discours et ses diverses disciplines du discours (analyse conversationnelle, analyse du discours, théories de l'argumentation, théories de la communication, sociolinguistique, ethno-linguistique....* », la liste est longue. *Chacune étudie ce discours à travers un point de vue qui lui est propre* ».

II- 3- Les disciplines proches de l'analyse du discours

II-3- 1- L'énonciation

L'énonciation est l'acte individuel de production des énoncés dans un contexte déterminé, ayant pour résultat un énoncé ; les deux termes s'opposent comme la fabrication s'oppose à l'objet fabriqué. L'énonciation est l'utilisation individuelle de la langue, alors que l'énoncé est le résultat de cette utilisation, c'est l'acte de création du sujet parlant devenu alors « *ego* » (je) ou sujet d'énonciation. Il s'agit essentiellement, pour les initiateurs de ce concept (R. Jakobson, É. Benveniste, J. L. Austin), de dégager les éléments qui, dans les énoncés, peuvent être considérés comme traces ou des empreintes des procès de l'énonciation, puis de dégager leur fonctionnement, leur organisation, leur interaction.

C'est le cas principalement de nombreuses unités qui, en appartenant à la langue, ne prennent leur sens qu'à l'occasion d'un acte d'énonciation particulier et qu'on a

appelé embrayeurs (je, ici, maintenant) qui s'articulent autour du lieu et du moment de l'énonciation. Ainsi, l'énonciation est constituée par un ensemble de facteurs et des actes qui provoquent la production d'un énoncé.

II-3- 2- L'analyse conversationnelle

Cette approche étudie les règles sous-jacentes au fonctionnement des conversations et des échanges communicatifs, ces règles socioculturelles variant d'une société à l'autre. L'analyse conversationnelle s'insère dans un champ plus large de la linguistique de l'interaction qui étudie, dans une perspective fondamentalement dialogale, des unités supérieures à la phrase. Ce dépassement des unités traditionnelles de la linguistique, conduit à une démarche transdisciplinaire.

En effet, l'analyse conversationnelle, issue principalement de l'ethnométhodologie, de la pragmatique, intéresse également l'analyse du discours, la psychologie, la sociologie interactionnelle et l'ethnographie de la communication. De là découlent trois axes de recherche : - étude des prises de parole dans le contexte de production ; - étude de compétences individuelles ; - étude du contexte social dans la gestion des échanges langagiers. Ces trois axes supposent une mise en évidence des multiples niveaux du traitement des données dans l'échange verbal.

II-3- 3- La communication

La communication est l'échange verbal entre un sujet parlant, qui produit un énoncé destiné à un autre sujet parlant, et un interlocuteur dont il sollicite l'écoute et/ou une réponse, explicite ou implicite (selon le type d'énoncé). La communication est intersubjective. Sur le plan psycholinguistique, c'est le processus au cours duquel la signification qu'un locuteur associe aux sons est la même que celle que l'auditeur associe à ces mêmes sons.

Les participants à la communication ou acteurs de celle-ci, sont les personnes : l'égo ou sujet parlant qui produit l'énoncé, l'interlocuteur ou allocutaire, enfin ce dont on parle, les êtres ou objets du monde.

La situation de communication est définie par les participants à l'acte de communication dont le rôle est déterminé par *je* (ego), centre de l'énonciation, ainsi que par les dimensions spatio-temporelles de l'énoncé ou contexte situationnel : relations temporelles entre le moment de l'énonciation et le moment de l'énoncé.

III- La multidisciplinarité en analyse du discours

La diversité des approches théoriques que l'on retrouve en analyse du discours est peut être à l'image des différentes contributions philosophiques, linguistiques et sociologiques qui ont fondé l'analyse du discours dont on reconnaît comme tentatives de former une discipline à partir des années 1960. C'est à partir de là que s'est amorcé le tournant linguistique avec la prolifération des approches visant la description du fonctionnement de l'analyse du discours.

III-1- L'approche énonciative

L'intérêt porté actuellement à l'énonciation s'explique par l'extension de l'objet même de la linguistique. En effet, la prise en compte de tous les phénomènes liés aux conditions de production du discours apparaît comme pertinente pour la compréhension du fonctionnement de la langue.

Quand on aborde le sens des unités linguistiques, on est inévitablement amené à les relier à des facteurs extralinguistiques, i.e. à leur référence comme à leur prise en charge par l'énonciateur. La relation des unités en question est assujettie aux conditions de leur production. Car, cela suppose aussi la prise en compte de la théorie de l'énonciation qui serait à l'origine de l'articulation du linguistique sur l'extralinguistique. Ce qui signifie que le discours est soumis à des conditions de production.

É. Benveniste fondateur de cette démarche nous explique les origines de sa pensée sur ces questions :

1- En définissant le concept de l'énonciation comme étant une mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation de la langue ;

2- L'auteur accompagne cette définition par une théorie générale des indicateurs linguistiques (pronoms personnels, formes verbales, déictiques spatiaux et temporels, etc.), par l'intermédiaire desquels le locuteur s'inscrit dans l'énoncé.

Pour parler de *Je, Tu, Il* et autres pronoms, l'auteur utilise le terme d'embrayeurs. Il entend par là que les pronoms désignant la personne qui serait liée à l'énoncé (savoir de quelle personne il s'agit). Les pronoms personnels qui désignent les « instances du procès d'énonciation (je/tu ou nous/vous) opposés à la 3^{ème} personne (il/ils) qui désignent le référent dont on parle ».

- Les déterminants qui organisent le monde de l'énoncé autour de l'instance d'énonciation (mon, ton, son...);
- Les formes temporelles dont le paradigme est partagé par Benveniste en deux systèmes : le temps du discours où le point de repère qui sert à annoncer les

indications temporelles et le moment d'énonciation (moment où *je* parle ou écrit). Centré sur le présent d'énonciation, le discours peut comprendre tous les autres temps verbaux dont : le passé composé, le futur simple, le futur antérieur, le conditionnel, le passé antérieur et le plus que parfait.

Après cette présentation rapide de l'approche énonciative, il résulte que la problématique de l'énonciation évolue vite. Si l'on part de l'attention de Benveniste portée aux déictiques, à la conception de Austin sur les performatifs ; des notions d'implicites et de représentation ; au subjectivisme dans la théorie d'Orichioni (1980) et enfin à la théorie de Culioli, la linguistique de l'énonciation a fait du chemin. Avec l'approche énonciative s'amorce une rupture entre la linguistique « *immanente* » qui envisageait les énoncés comme des entités abstraites énoncés nécessite la prise en compte et la linguistique du discours où l'étude des réalités déterminées par leur conditions contextuelles de production.

L'énonciation tend à se constituer en discipline explicative du discours. En même temps que le social se réinvestit dans la parole, le sujet parlant se réinstalle au cœur des énoncés. L'analyse fait appel au concept d'énonciation présentée soit comme le surgissement du sujet de l'énoncé, soit comme la relation que le locuteur entretient par le discours avec l'interlocuteur, enfin soit comme l'attitude à l'égard de son énoncé pour observer selon quelles règles s'établissent les rapports énonciateur / énonciataire.

Ainsi, la théorie de l'énonciation telle que décrite dans ses grandes lignes, fournit les bases théoriques nécessaires, qui vont servir de références pour l'analyse de la relation entre les protagonistes de la communication.

III- 2- L'approche communicationnelle

Comprendre un discours, saisir l'intention qui s'y exprime, ce n'est pas seulement extraire ou reconstituer des informations pour les intégrer à ce que l'on connaît déjà. C'est plutôt identifier la fonction de cette information dans la situation de discours où elle est produite. Tout discours a des propriétés textuelles puisqu'il s'accomplit dans et à travers certaines conditions de communication. On s'aperçoit alors que tout discours dépend de circonstances de communication particulières et que chacune de ces circonstances est le produit d'un certain nombre de composantes qu'il faut inventorier. Dès lors, il est possible d'établir une relation étroite entre ces composantes et les caractéristiques des discours qui en dépendent.

À l'origine de l'approche communicationnelle dite aussi fonctionnelle se trouve la réflexion conduite par Jakobson (1960) sur le fonctionnement de la communication linguistique. L'hypothèse de Jakobson a consisté à réduire la diversité des échanges sociaux sous la forme d'un modèle de la communication

construit à partir des paramètres présents dans un procès de communication : l'émetteur, le récepteur, le contexte, le canal de transmission, le code linguistique et le message réalisé. À ces six composantes d'un acte de communication, Jakobson associe six principales fonctions : la fonction référentielle, la fonction émotive, la fonction conative, la fonction phatique, la fonction poétique, la fonction métalinguistique.

L'auteur précise qu'il serait difficile de trouver des messages qui remplissent seulement une de ces fonctions. La diversité des messages réside non dans le monopole de l'une ou de l'autre fonction, mais dans la différence hiérarchique entre celles-ci. La structure verbale d'un message dépend avant tout de la fonction prédominante.

Avec la montée de travaux de pragmaticiens, des interactionnistes (Goffman, Gumperz, Hymes, Bachmann...), mais aussi de l'analyse de discours, la configuration de la situation de communication et de ses interactants a été complexifiée et élargie à une compétence idéologique, culturelle.

Mais la thèse de Jakobson a été critiquée au niveau du « code ». En effet, dans les langues naturelles, il n'y a pas toujours un ensemble de règles de correspondance stables et biunivoques entre le signifiant et le signifié. Les deux principes d'enrichissement apportés à la théorie de Jakobson par Catherine Kerbrat Orecchioni se situent au niveau des deux sphères de l'émetteur et du récepteur, auxquelles cette auteure associe aux côtés des compétences strictement linguistiques et paralinguistiques :

- Les déterminations psychologiques et psychanalytiques qui jouent un rôle important dans les opérations d'encodage / décodage ;
- Les compétences culturelles ou encyclopédiques qui englobent l'ensemble des savoirs implicites que l'émetteur et le récepteur possèdent sur le monde et l'ensemble des systèmes d'interprétation et d'évaluation de l'univers référentiel (compétence idéologique). Ces deux types de compétences entretiennent avec la compétence linguistique des relations très étroites, pas toujours facile à définir et dont la spécificité accentue les divergences entre les variétés des usages. Le modèle de la communication verbale proposé par C. Kerbrat accorde une place aux autres compétences sur lesquelles se greffe la compétence linguistique, ainsi qu'aux différents facteurs qui médiatisent la relation langue/parole. Cet amendement apporte des aménagements positifs qui font apparaître certaines caractéristiques de la communication verbale qui n'est pas conçue comme une « transmission de l'information », mais comme une mise en fonctionnement de savoirs et de comportements.

III- 3- L'approche conversationnelle

L'évolution de la sociolinguistique a tracé le chemin au langage considéré comme une activité d'interaction sociale. C'est à partir de cette conception que se réclame l'analyse conversationnelle qui a vu le jour au États-Unis. La naissance de l'analyse conversationnelle découle de la convergence de trois grands courants de recherche : l'interactionnisme symbolique, l'ethnographie de la communication et l'ethnométhodologie.

III-3-1- L'interactionnisme symbolique

L'interactionnisme symbolique est défini par Mead comme l'étude des échanges individuels en tant que comportement symbolique qui résulte d'un processus social d'interaction. Ce courant né dans les années quatre-vingts est à l'origine de tout un ensemble de travaux microsociologiques qui traitent des mécanismes de l'interaction au cours desquels se construit, se négocie et se modifie la réalité sociale. Selon Bachemann et al. (1981), cité par R. Ghiglione (1991 : 18) : « des événements sociaux ne sont pas considérés comme des produits extérieurs aux pratiques sociales, mais des procès que les acteurs accomplissent quotidiennement ».

Il en découle que des relations d'interaction de toutes sortes s'établissent entre les hommes qui vivent leur quotidien parmi leurs semblables. Les concepts « d'interaction » et de « quotidien » conduisent la réflexion de Goffman (1974) vers une analyse des conversations quotidiennes qui, selon lui, obéissent au principe du respect de la face. Ce principe est régi par un ensemble de conventions et de règles auxquelles a recours chaque locuteur, tout au long d'une interaction particulière au cours de laquelle il tente, à travers des comportements langagiers, de préserver sa face, son image sociale et aussi de protéger celle de son (ou de ses) partenaires. Goffmann (1974 : 21) conclut que : « la face est donc un objet sacré, et il s'ensuit que l'ordre expressif nécessaire à sa préservation et un ordre rituel ».

Goffmann identifie une structure des échanges conversationnels selon deux modes : les échanges confirmatifs et les échanges réparateurs. Les échanges confirmatifs renvoient aux séquences d'ouverture et de clôture de l'interaction qui présentent une structure simple de type binaire à l'image des salutations. Quant aux échanges réparateurs, ils permettent aux interlocuteurs de rétablir l'équilibre interactionnel, de poursuivre leur chemin, sinon avec la satisfaction de voir l'incident clos, du moins avec le droit d'agir comme s'il était clos et l'équilibre rituel restauré. Chaque conversation peut être décomposée selon Goffmann en une série de mouvements où la position représente l'élément initial qui provoque une réaction de l'interlocuteur. L'analyse conversationnelle de Goffmann a une

vocation sociologique dans la description des rituels conversationnels qui structurent les échanges quotidiens.

III-3-2- L'ethnographie de la communication

Ce courant de pensée s'intéresse plus particulièrement aux relations entre le langage et ses contextes sociaux d'utilisation. En plus de la notion de compétence linguistique chère à Chomsky, Hymes ajoute la compétence communicative, qui permet à un locuteur de produire des énoncés adaptés aux contextes sociaux. L'ethnographie de la communication envisage la nécessité d'utiliser deux types de compétences : la compétence qui permet de produire des phrases grammaticalement correctes et elle qui permet de produire des phrases socialement correctes. Cette dernière s'opère en fonction de quatre dimensions :

- La compétence linguistique dont dispose un locuteur donné appartenant à une communauté donnée de parole ;
- Les types discursifs plus au moins codifiés (comme les débats, les interviews, les chansons...) ;
- Les règles d'interprétation permettant de conférer une valeur communicative donnée à des items linguistiques dans un contexte social déterminé ;
- Les normes qui structurent les interactions.

Toute approche du discours présuppose une certaine procédure qui prend en compte aussi bien l'analyse du dire que du contexte du dire. Hymes (1984) propose à cet effet une grille d'analyse des situations de communication dont les catégories sont les suivantes :

- Le cadre de l'interaction communicative qui intègre les paramètres spatio-temporels, i.e. l'ambiance psychologique dans laquelle se déroule la conversation ; les participants (toutes les personnes actives ou passives présentes lors de l'interaction, définies dans leur rôle), leurs relations, etc. ;
- La finalité, i.e. le but même de l'activité de parole et le canal (qui est le moyen mis en œuvre pour communiquer), celui-ci peut être oral ou écrit, direct ou non ;
- Les normes d'interaction, celles qui permettent de gérer l'interaction hors des normes linguistiques (comportements spatiaux, gestualité, para-verbal...) ;
- Les règles d'interaction qui permettent de donner du sens aux comportements communicatifs par rapport aux contextes d'effectuation.

III-3-3- l'ethnométhodologie des conversations quotidiennes

Les bases de ce courant de pensée portent sur le sujet social, créateur de l'acte communicatif de la réalité sociale quotidienne, à travers ses savoirs ses

représentations et ses stratégies discursives pour atteindre certains buts. La recherche ne porte pas sur un acte de langage pris isolément, mais sur les suites interactionnelles à travers les compétences mises en œuvre dans la perspective d'un processus d'accomplissement des activités conversationnelles concertées qui s'établissent entre les membres d'une société dans la vie quotidienne. Les interactions sont conçues comme des activités de la vie courante qui s'accomplissent au sein de la société.

Héritage (1984) définit quatre postulats et des choix méthodologiques, en partant de l'hypothèse selon laquelle l'organisation et l'action sociales sont analysables en termes d'organisations structurales déterminées par des conventions et des institutions. Ainsi l'interaction est conçue comme une mise en scène entre des interlocuteurs qui obéissent au principe d'une causalité circulaire : les comportements de l'un agissent sur ceux de l'autre et réciproquement. C'est à travers cette relation coordonnée des deux pôles d'une conversation qu'un sujet parlant met en œuvre, dans le jeu interlocutoire, une procédure interactionnelle déterminée par des rôles préalablement établis et des règles précises dont l'application relève de la compétence communicative des interlocuteurs. Les quatre postulats définis par Héritage sont :

- L'interaction est structurellement organisée ;
- Les contributions des intervenants sont orientées en fonction du contexte ;
- Le détail de l'interaction est régi par ces deux procédés ;
- C'est par l'analyse des données naturelles que l'on peut le mieux appréhender les interactions.

L'organisation générale des conversations est définie par le principe d'alternance entre les interlocuteurs de la conversation qui concrétisent les tours de parole que chaque locuteur construit de manière à permettre la transaction verbale. L'alternance des tours de parole est assurée par des éléments transitionnels ; le tout est gouverné par un ensemble de règles de base qui régissent la coordination des transitions. C'est essentiellement à partir de la sociolinguistique que s'est développée l'approche interactionniste aux États-Unis, qui a préparé d'une certaine manière le terrain à l'analyse conversationnelle en France et en Suisse.

III-3-4- L'approche interactionnelle en France et en Suisse

C'est à Genève avec Roulet et al. Et à Lyon Kerbrat Orecchioni et al. Que se développe essentiellement les analyses conversationnelles dont les sources d'approvisionnement théorique sont les conversationnistes américains.

Le discours est maintenant conçu comme une négociation ce qui permet d'appréhender sa structure et son fonctionnement. Le modèle développé par roulet

(1985) et son équipe rend compte du fonctionnement du discours en construisant des liens entre divers énoncés. La structure construite tient compte de différents niveaux d'analyse (interactions, structures, enchaînement) et surtout des relations entre ces niveaux. L'analyse du discours comporte deux composantes : l'analyse hiérarchique et l'analyse fonctionnelle.

L'analyse hiérarchique porte sur trois fondamentaux : l'acte de langage est la plus petite unité produite par un locuteur, elle est associée à un tour de parole. L'échange est la plus petite unité composant l'interaction ; et il est formé d'au moins deux actes de parole de locuteurs différents. Chaque constituant de l'échange est une intervention ; celle-ci peut être simple (composée d'un seul acte de langage) lorsque le tour de parole ne correspond qu'à un seul acte de langage émis par locuteur ou plusieurs actes dus à un seul locuteur, i.e ; dans le cas d'un monologue. Une intervention peut être dite complexe si elle fait alors intervenir plusieurs transactions imputables à plusieurs locuteurs en situation de dialogue.

Les relations entre ces divers éléments, en particulier les liens entre les interventions font l'objet de l'analyse fonctionnelle, qui cherche à mettre en évidence la fonction illocutoire de chaque élément d'un échange. Ainsi que les fonctions interactives qui lient les constituants de chaque intervention. Les fonctions interactives permettent d'expliquer, dans chaque cas d'intervention complexe, le rôle argumentatif d'un constituant.

La recherche de l'école de Genève qui repose sur le modèle proposé par Roulet porte d'une part, sur l'étude des stratégies mises en œuvre par les interlocuteurs, et d'autre part, sur la formation des conditions d'enchaînement et d'interprétation qui déterminent l'articulation du discours.

Deux principes conditionnent les diverses contraintes qui permettent de rendre compte de la structure et du fonctionnement du discours : la complétude interactionnelle et la complétude interactive. Selon le premier principe, tout discours oblige ses participants à satisfaire les rituels d'ouverture, de clôture et satisfaction afin d'aboutir à un double accord permettant de clore la négociation. L'analyse du discours est envisagée d'une part, suivant l'axe de négociation, i.e. la recherche d'un accord, et d'autre part selon une interprétation qui focalise l'attention sur les critères de cohésion et de cohérence. La poursuite d'un discours n'est pas toujours possible car un interlocuteur peut demander un renseignement au cours d'une conversation. C'est dire que la poursuite du dialogue nécessite des négociations secondaires afin d'aboutir. La complétude interactive est obtenue après des échanges bien négociés.

L'approche conversationnelle qui fait appel aux notions de cohérence et de pertinence a été surtout développée par J. Moeschler qui s'est inspiré de la théorie cognitive de la communication ébauchée par Sperber et Wilson (1986), à laquelle il emprunte le concept de pertinence. La notion de pertinence conditionnelle illustre le fait que ce qui relie les parties des paires adjacentes n'est pas une règle de bonne formation, mais la mise en place d'attentes spécifiques auxquelles il faudra répondre. La cohérence n'est pas vue comme principe ou cause organisationnelle de la conversation, mais comme l'effet résultant d'un certain nombre d'attentes interactionnelles. L'intérêt pour le chercheur, c'est d'analyser les procédures d'attentes employées par les participants d'une conversation.

III-4- Dialogisme et polyphonie chez Bakhtine

Le dialogisme M. Bakhtine s'est construit sur le refus de l'analyse de la langue comme système abstrait. Le rejet de la conscience individuelle de l'énonciation et l'adoption du concept de « *dialogisme* » conduit Bakhtine à faire de l'interaction verbale l'élément central de toute théorie portant sur le langage. Le succès de cette théorie provient du fait d'avoir proposé une démarche d'analyse qui prend en compte la langue dans ses fonctions de communication et de structuration du réel. À l'origine de cette théorie, on retrouve le point de vue de Bakhtine qui fait figure de référence majeure : *parler, c'est communiquer, et communiquer, c'est interagir.*

À l'opposé de la dichotomie *intérieur/extérieur*, Bakhtine inverse l'ordre des déterminations en soulignant que « *ce n'est pas l'activité qui organise l'expression, mais au contraire c'est l'expression qui organise l'activité mentale, qui la modèle et détermine son orientation* » (1977 : 122-123).

De cette précision se dégage la conclusion suivante : « *le centre nerveux de toute énonciation, de toute expression, n'est pas intérieur, mais extérieur : il est situé dans le milieu social qui entoure l'individu* » (1977 : 134).

Ceci signifie d'une certaine façon que l'expression n'est pas à appréhender comme un acte individuel, mais une activité sociale co-déterminée par tout un ensemble de relations dialogiques. En effet pour Bakhtine : « *le dialogue, au sens étroit du terme, ne constitue, bien entendu, qu'une des formes, des plus importantes il est vrai, de l'interaction verbale. Mais, on peut comprendre le mot 'dialogue' dans un sens élargi, i.e. non seulement comme l'échange à haute voix et impliquant des individus placés face à face, mais tout échange verbal, de quelque type qu'il soit (...). Toute énonciation, quelque signifiante et complète qu'elle soit par elle-même, ne constitue qu'une fraction d'un courant de communication verbale interrompu* » (Bakhtine : 1977 : 136).

Ainsi dire que toute production *monologique*, quelle qu'elle soit, est dialogue en son principe dans la mesure où elle est déterminée par un ensemble de productions antérieures. Elle se présente nécessairement comme une parole adressée, répond à des attentes, implique des efforts d'adaptation et d'anticipation et peut s'intégrer dans le circuit du dire et du commentaire. La notion de *dialogisme* est donc l'une des composantes essentielles de ce qu'on peut appeler *la dimension interactive du langage*. Si les monologues, qui sont essentiellement des communications unilatérales, peuvent être considérées, au même titre que les productions dialogales, comme des matériaux interactifs, c'est en partie parce qu'ils relèvent du dialogisme inhérent à toute activité verbale.

Dans la théorie de Bakhtine, la problématique du dialogue implique que tout discours, quelle qu'en soit la nature, se présente comme une reprise-modification, consciente ou pas, de discours antérieurs. Ces relations interdiscursives résultent du fait que toute forme de conscience ou de connaissance passe par l'activité discursive, de sorte chaque discours : « (...) *répond à quelque chose, il réfute, il confirme, il anticipe sur les réponses et les objections potentielles, cherche un soutien (...)* » (Ibidem).

III-5- L'approche sociolinguistique

L'approche sociolinguistique est considérée comme un champ d'investigation qui étudie la variété des usages linguistiques dans une communauté linguistique. Son objet d'étude s'applique à des phénomènes très variés : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés portent sur leur (s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques. Depuis environ vingt ans la sociolinguistique englobe l'étude du langage dans son contexte socioculturel. Elle considère que l'objet de son étude ne doit pas être simplement la langue comme système de signes ou de compétence comme système de règles. C'est ainsi que certains chercheurs essaient d'élargir le champ d'investigation de la sociolinguistique. Parmi eux : Gumperz, Labov, Goffmann, Bourdieu, etc.

II-5-1- La sociolinguistique interactionnelle : approche interprétative du discours

L'un des auteurs les plus célèbres de cette approche est Gumperz. En effet cet auteur a apporté un nouveau souffle à l'approche sociolinguistique du discours. Il focalise son attention sur : « *la découverte des liens jusqu'ici non étudiés entre la perception des signes de surface et l'interprétation* » (1989 : 5). En substituant à la grammaire du locuteur idéal de Chomsky une grammaire de la communauté linguistique, Gumperz (1971, 1974) a traité de la diversité linguistique que

manifeste une population locutrice en fonction des grandes catégories de différenciation sociale que sont : l'âge, le sexe, le niveau de formation, la position économique, l'origine et la race. Dans cette perspective, Gumperz fonde une sociolinguistique de l'auditeur interprétant qui porte son attention sur les malentendus conversationnels.

Gumperz distingue, tout d'abord, les effets de sens de l'interprétation et de l'effet de la communication. Il pose ensuite que l'interprétation est toujours une question d'inférence conversationnelle. L'objet théorique de Gumperz s'appuie sur les maximes conversationnelles de Grice. C'est pourquoi, en prenant position par rapport à la théorie de l'inférence de Gumperz affirme que sa méthode de travail consiste à « *regarder les échanges verbaux comme donnant des inférences au niveau des discours fondés sur la contextualisation, plutôt simplement organisés selon des suites d'actes de discours reliés en séquences* ».

Pour cet auteur, les différences/divergences d'interprétation proviennent du fait que dans les contacts sociaux, les interactants appartiennent à des univers symboliques différents, même si en apparence, ils parlent la même langue et partagent des compétences langagières identiques. Les diverses incompréhensions et malentendus qui surviennent au cours d'une interaction verbale sont dus à la manière différente de percevoir les indices discursifs de signifiants. Chaque indice suggère une interprétation, qui à son tour met en lumière tel indice non aperçu jusque là par l'auditeur. C'est dire que le processus de découverte des indices correspond à la manière dont les participants à une conversation co-construisent et co-interprètent leurs performances langagières. Les indices discursifs qui sont perçus par les protagonistes de la communication « *font le contexte du discours* ».

Tout ceci est défini par cet auteur de la manière suivante : « *J'entends par contextualisation l'emploi par les locuteurs/auditeurs, des signes verbaux et non verbaux qui relient ce qui se dit à un moment donné et en un lieu donné à leurs connaissances du monde* » (1989 : 9).

En partant des indices perçus et produits différemment et des interprétations manifestement divergentes qui peuvent en résulter, Gumperz tente d'établir une relation entre ces indices et des valeurs significatives diverse. Dans le va-et-vient entre forme et sens constitué, le travail de l'analyste consiste à statuer sur la valeur suggestive de l'indice d'interprétation en vue d'identifier les causes de difficultés d'intercompréhension.

III-5-2- L'approche variationniste de Labov

Des chercheurs d'horizons diverses, à l'image de W. Labov, soutiennent que toute production linguistique manifeste des régularités et peut donc faire l'objet d'une

description ; ils tentent d'appréhender le langage comme activité socialement localisée dont l'étude se mène sur le terrain.

En adoptant la démarche qui consiste à retrouver le social dans le linguistique, le chercheur considère que les situations linguistiques ne peuvent pas être résolues qu'en faisant appel à des variables sociales. Ainsi, Labov (1976) constate que l'appartenance d'un sujet à une communauté linguistique le rend capable d'une maîtrise structurée de différents sous systèmes. La variable se manifeste à deux niveaux : la variation stylistique (les différents usages d'un même locuteur), la variable sociale (les différents usages de différents locuteurs au plan de la communauté).

Avec Labov, des méthodes de plus en plus raffinées, en particulier le concept de règles variables ouvrent la sociolinguistique à des applications nouvelles. Elles ont permis notamment d'étudier les interactions entre d'une part les variables à différents niveaux de la structure grammaticale et leur environnement linguistique et d'autre part les facteurs sociaux qui contraignent leur usage. Les enquêtes de l'auteur lui ont permis de dégager des comportements gestuels, des habitudes langagières et phonétiques qui sont soumises à des variations en fonction des milieux sociaux. Ces méthodes apportent ainsi des perspectives intéressantes sur les processus de changement considérés jusqu'alors comme inaccessibles à la recherche systématique. Elles proposent des projections diverses, des relations qui lient les énoncés en séquences conversationnelles.

Pour Labov, il existe deux types de règles de discours, des règles d'interprétation et des règles de mise en séquence conversationnelles qui relient les actions entre elles. La forme des règles de discours indépendante de la nature particulière des propositions affirmées. Il s'agit au contraire de relations variables qui unissent les unités linguistiques aux actions préparées ou interprétées. Ces règles font en outre référence à certaines conventions tacites à propos des relations sociales : les savoirs partagés, les rôles des locuteurs, de destinataire et du public, les droits et obligations qui s'attachent à ces rôles et à toutes formes de contraintes.

III-5-3- Les rituels sociaux de P. Bourdieu

Pour Bourdieu (1982), toute acte de langage autorisé, sa rhétorique, sa syntaxe, son lexique, sa prononciation même, n'ont d'autres raisons d'être que de rappeler l'autorité de son auteur. Le style est en ce cas un élément de l'appareil par lequel vise à produire et imposer la représentation de sa propre importance et contribue à assurer sa propre crédibilité. L'ambition même de l'acte d'autorité trouve son fondement dans le groupe qui a mandaté le pouvoir au chef et dont la mise en œuvre efficace est subordonnée à tout un ensemble de conditions, celles qui

définissent les rituels sociaux. Mais le plus important est peut-être la réussite de ces opérations de « *magie sociale* » que sont les actes d'autorité. Les rituels sont subordonnés à un ensemble systématique de conditions interdépendantes qui composent la communication politique.

Bourdieu traite le monde social comme un univers d'échanges symboliques et considère l'acte de communication comme une action destinée à être déchiffrée au moyen d'un code culturel qui régit les interactions symboliques. Les rapports de communication linguistique sont aussi des rapports d'interaction symbolique qui impliquent la connaissance et la reconnaissance qui actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs.

Tout acte de parole et plus généralement, toute action est une conjoncture, une rencontre de séries causales indépendantes : d'un côté les dispositions socialement façonnées de l'habitus linguistique, qui impliquent une certaine tendance à parler, à dire des choses déterminées et une certaine capacité à parler (capacité linguistique d'engendrer des discours). Toute la théorie de Bourdieu se résume à la capacité sociale de l'homme politique d'utiliser adéquatement ses talents oratoires, de les adapter à une situation déterminée. Le modèle de la production et de la circulation linguistique comme relation entre l'habitus linguistique et les marchés sur lesquels les acteurs politiques offrent leurs produits, constitue le noyau de la théorie bourdieucienne.

Bibliographie

Austin J. L. : Quand dire c'est faire, Seuil 1970, Paris.

Bakhtine M. Le marxisme et la philosophie du langage, Minuit 1977, Paris.

Benveniste É. : Problèmes de linguistique générale, Gallimard 1966, T. 1, Paris.

Benveniste É. : Problèmes de linguistique générale, Gallimard 1974, T.2, Paris.

Bourdieu P. : Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques, Fayard 1982, Paris.

Gumperz J.J. : Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle, Minuit 1989a, Paris.

Gumperz J.J., : La sociolinguistique interactionnelle, Une approche interprétative, L'harmattan 1989b, Paris.

Ghiglione R. : Je vous ai compris ou l'analyse du discours politique, Armand Colin 1989, Paris.

Grice P. : Logique et conversation, communications 1979, n°30, pp. 57-72.

Jakobson R. : Essai de linguistique générale, Minuit 1963, Paris.

K-Orecchioni C. : Les interactions verbales, Vol. 3, Armand Colin 1994, Paris.

Labov W. : La sociolinguistique, Minuit 1976, Paris.

Labov W. : L'étude de la langue dans son contexte social, dans Labov 1976, (1976a).

Maingueneau D. : Initiation aux méthodes du discours, Seuil 1996, Paris.

Maingueneau D. : Nouvelles tendances en analyse du discours, Hachette 1997, Paris.

Maingueneau D. et Charaudeau P. : Dictionnaire de l'analyse du discours, Seuil 2002, Paris.

Moeschler J. et Reboul A. : Dictionnaire encyclopédique de pragmatique, Seuil 1994, Paris.

Moeschler J. : Pragmatique du discours (de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours), Armand Colin 1998, Paris.

Revue langages : Analyse du discours, Didier/Larousse, n°13, mars 1969, Paris.

Roulet E. : La description de l'organisation du discours, Didier 1999, Paris.
Saussure F. : Cours de linguistique générale, Payot 1922, Paris.